

*Mise en œuvre du Document d'Objectifs
du site Natura 2000
« Marais de Limagne »*

Compte-rendu d'exécution Année 2017



RAPPEL DU PROGRAMME D' ACTIONS EN 2017

Pour l'année 2017, les actions programmées sont :

✓ **Actions d'animation**

- Animation du document d'objectifs ;
- Rédaction d'une étude de faisabilité travaux lycopode
- Montage étude historique et hydrologique sur le marais
- Travail avec les agriculteurs autour du renforcement des haies et du développement d'une agriculture raisonnée

✓ **Actions de communication**

- Rédaction d'un article dans le bulletin municipal
- Animation grand public autour du marais

✓ **Actions de suivi**

- Suivi des relevés piézométriques

⇒ temps de travail effectué : - 7 jours (SMAT du Haut Allier)
 - 19 jours (CEN Auvergne)
 - 2 jours (les Pieds à Terre)

⇒ **Coût : 1 196,79 € net de taxes** (SMAT du Haut Allier)
9 785 € net de taxes (CEN Auvergne) dont **600 € net de taxes** (les Pieds à Terre)

Nature de l'opération	Montant en € TTC
Animation de la mise en œuvre du DOCOB	SMAT : 1 196,79 €
Animation du DOCOB - Dont sous-traitance animation	CEN Auvergne : 9 785 € - Pieds à Terre : 600 €
Montant total	10 981,79 €
<i>Dont financement FEADER – 50%</i>	5 490, 895 €
<i>Dont financement Etat – 50%</i>	5 490, 895 €

Par ailleurs en 2017, le suivi du Lycopode sur le site a été financé à 100 % par le département de la Haute-Loire

Nature de l'opération	Montant en € TTC
Suivi du Lycopode inondé – commande au CBNMC	CBNMC : 3 850 €
Montant total	3 850€
<i>Dont ENS, département de la Haute-Loire</i>	3 850 €

A. Animation de la mise en œuvre du DOCOB

Objectifs : assurer l'animation et coordination de la mise en œuvre du DOCOB, assurer un appui technique au montage des dossiers et le suivi administratif

Le CEN Auvergne a assuré :

- ✓ l'établissement de la programmation annuelle,
- ✓ la recherche de financements,
- ✓ le suivi des actions du document d'objectifs,
- ✓ la coordination avec les différents acteurs et partenaires.

➤ A.1 - Mettre en œuvre des actions non contractuelles

- Etude de faisabilité concernant des travaux de gestion en faveur du lycopode

En lien avec les demandes du comité de pilotage de 2016, le Cen Auvergne a travaillé sur la faisabilité technique et scientifique d'une action de sauvegarde du Lycopode inondé. Il a ainsi pu recueillir de nombreux retours d'expériences menées ailleurs en France et donner l'ensemble des éléments techniques permettant de décider d'une éventuelle intervention lors du copil (étude complète en annexe 1).

- Montage d'une étude globale sur le marais

En parallèle des réflexions sur le Lycopode, le Cen Auvergne a rencontré à plusieurs reprises l'Université de Saint Etienne, le Conservatoire Botanique National du Massif Central ainsi que le bureau d'étude Geo Sol'eau pour envisager un projet scientifique permettant de mieux comprendre le passé ancien et récent et le fonctionnement hydrologique du marais. Ce travail de réflexion se poursuit, avec un souhait de dépôt du projet pour 2019.

- Réflexion avec les agriculteurs sur les haies

Ce volet a été juste ébauché en 2017. Les exploitants présents en bordure direct du site ont été identifiés. Il conviendra de les rencontrer à la suite.

➤ A.2 – Assister à l'application du régime des incidences

Délivrance d'un avis sur la balade en 4X4 « la Transcongère 2017 » » organisée par le club « 4x4 Auteyrac » : celle-ci passe uniquement en bordure du site Natura 2000 sur un chemin existant et n'a donc pas d'impact.

➤ A.3 – Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

Comme chaque année, le CEN a rencontré la commune de Siaugues pour évoquer les actions en cours et les prévisions pour l'année suivante, en lien avec les animations ou actualités des communes. Le CEN a également travaillé en lien avec le SMAT sur les aspects administratifs et sur le programme d'action à prévoir 2018.

Il a par ailleurs organisé le comité de pilotage le 30 novembre, réalisé la présentation et le compte-rendu annexe 2).

B. Valorisation et Sensibilisation

Objectifs : assurer l'appropriation locale du site.

➤ **B.1 Rédaction d'un article dans le bulletin municipal**

Un article a été rédigé pour être intégré au bulletin municipal de juillet 2017 de Siaugues-Sainte-Marie et de Saint-Jean-de-Nay (Annexe 3). L'objectif est de communiquer plus régulièrement sur les actualités du site Natura 2000 du Marais de Limagne, en complément de la lettre d'information publiée tous les 2 à 3 ans (Annexe 4).

➤ **B.2- Mise en place d'une animation autour du marais**

La structure animatrice, en partenariat avec la mairie de Siaugues-Sainte-Marie, l'ACCA locale et les Pieds à Terre a organisé, une journée de découverte du marais de Limagne. Le programme de cette journée était riche et diversifié :

- Randonnée au départ de Siaugues-Sainte-Marie jusqu'au marais. La mairie a mis un car à disposition pour les personnes ne souhaitant marcher jusqu'au marais.
- Pique-nique avec l'ensemble des participants.
- Descente vers le marais ponctué de plusieurs ateliers :
 - o Les pieds à terre recueillent les imaginaires des participants liés au marais
 - o Lecture du paysage du marais par Maryse Tort
 - o L'Acca présente les gibiers du marais
 - o Les participants ont pu marcher sur le marais et faire une halte scientifique pour comprendre son fonctionnement.
- Verre de l'amitié offert par la mairie et casse croute

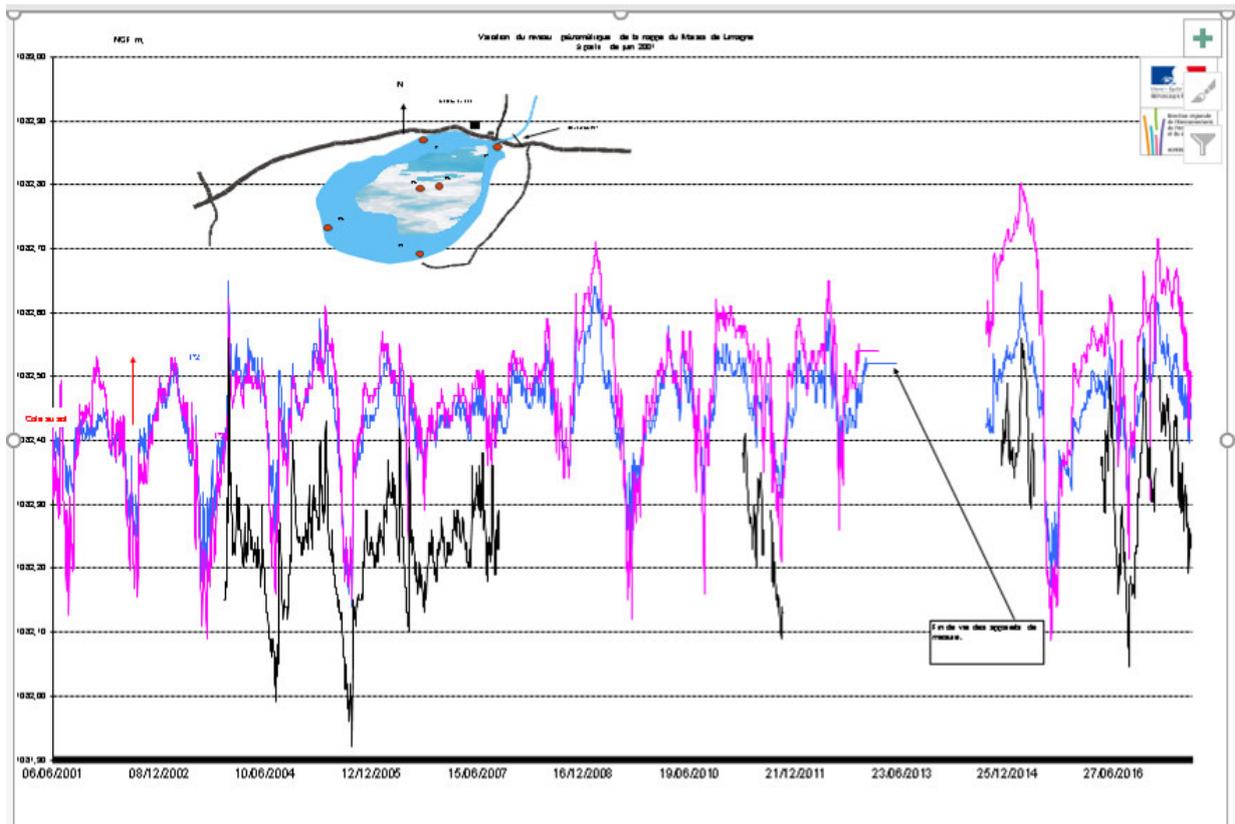


C. ACTION DE SUIVI

➤ Lien avec la DREAL Auvergne Rhône-Alpes sur le suivi des piézomètres

Les éléments concernant les suivis piézométriques ont été récupérés auprès de la DREAL Auvergne Rhône-Alpes.

Suite à l'achat de nouveaux piézomètres par le Département en 2014, les relevés ont repris. Il est possible de remarquer une évolution des niveau d'eau avec des maximums plus importants ces 3 dernières années, associé à de grandes amplitudes. D'après le technicien concerné, le changement de matériel ne peut expliquer à lui seul cette différence. Une hypothèse sera la diminution de l'entretien au seuil qui permettrait de mieux contenir l'eau, associé à deux étés très secs en 2016 et 2017 qui provoqueraient de plus amples variations.



Suivi des piézomètres su marais de Limagne, source : DREAL Auvergne Rhône-Alpes

➤ Suivi du Lycopode inondé

Objectifs : évaluer la dynamique de recolonisation des placettes étrepées en 2015 (Action réalisé dans le cadre des ENS et non pas Natura 2000)

Ce suivi a été financé en dehors de Natura 2000, en direct par le Département de la Haute-Loire dans le cadre de sa politique ENS. Par soucis de cohérence, les résultats sont malgré tout mentionnés à la suite.

Ce suivi est réalisé par le CBNMC. Il s'inscrit dans la suite à donner au test de décapage réalisé en 2015, destiné à apporter des réponses quant à la dynamique de recolonisation du Lycopode afin d'étudier la faisabilité et la pertinence d'une intervention de génie écologique en vue de la conservation de l'espèce sur cette tourbière.

En 2017, les résultats obtenus montrent une diminution des populations des deux quadrats non étrepés et une légère augmentation des zones étrepées. Ce suivi sera à renouveler afin d'affiner les résultats.



Figure 3 : Quadrat avec décapage de niveau haut. © J. CELLE - CBN Massif central

Figure 4 : Quadrat avec décapage de niveau bas. © J. CELLE - CBN Massif central

Annexe 3
Encart du bulletin municipal – Janvier 2017

ENVIRONNEMENT

DES NOUVELLES DU MARAIS DE LIMAGNE

Des nouvelles du Marais de Limagne
Le GOA au marais de Limagne

En juin 2015, les bénévoles de l'association Groupe Odonat'Auvergne se sont aventurés sur le marais en quête de deux libellules rares : la *Leucorrhine douteuse* et la *Cordulie arctique*. Que c'est étrange, me direz-vous. Il n'y a pas d'eau dans ce marais, alors pourquoi rechercher sur ce site des libellules ?

Les experts du GOA étaient à la recherche d'espèces très spécifiques qui fréquentent uniquement les tourbières. Cachées dans cet épais tapis de sphaignes (mousse typique des tourbières), des gouilles et anciennes fosses de tourbage dévoilent de petites surfaces d'eau libre, témoins de la nappe d'eau affleurant et micro-écosystèmes très favorables à nos libellules.

Le bilan de la journée de recherche a été très positif avec l'observation de 5 espèces :

- 2 espèces plus communes : la Libellule à 4 tâches (reconnaissable par 4 points noirs sur ses ailes) et la Petite Nymphe à corps de feu (qui présente des couleurs très vives) ;
- et 3 espèces liées aux milieux tourbeux : l'Aesche des joncs et nos 2 espèces tant recherchées, la *Cordulie arctique* et la *Leucorrhine douteuse*. Le marais de Limagne semble accueillir notamment une belle population de *Cordulie arctique*, avec la découverte de plusieurs centaines d'exuvies. Les exuvies, enveloppes larvaires abandonnées après la mue finale de la libellule, permettent une identification à l'espèce car elles possèdent les mêmes caractères morphologiques des larves qu'elles abritent.



ENVIRONNEMENT

MARAIS DE LIMAGNE

Les enfants font la classe au marais

Les 14 élèves de la classe de CE1 de l'école de Siaugues ont pu découvrir le marais de Limagne sous toutes ses facettes, encadrés par Jean-Noël BORGET du CPIE du Velay. Plusieurs ateliers thématiques ont ponctué cette journée sur le terrain.



Un atelier géologie à la carrière de Lapeyre a tout d'abord permis aux élèves de récolter les roches qui jonchaient le sol et de les trier selon leur texture, leur couleur ou encore leur brillance. Les enfants se sont ensuite rendus au sommet du cratère pour avoir une vue d'ensemble du cratère. Chacun a alors pu dire ce qu'il voyait dans le paysage. A la fin de ce second atelier, Jean-Noël BORGET a commenté le paysage en reprenant et organisant les propres mots des élèves.



Drosera



Lycopode monde

La matinée s'est achevée par un pique-nique devant la maison du Lac. Après un repas bien mérité, les enfants ont pu pénétrer dans l'enceinte du marais. Ils ont ainsi découvert les premiers coussinets de sphaignes (cette mousse qui forme les tourbières) et le caractère très flottant de ces milieux humides développé sur la nappe d'eau, tel un radeau. Après l'atelier « trampoline », la classe a pu découvrir la faune et les plantes emblématiques de la tourbière comme la Drosera, plante carnivore qui capture les insectes grâce à une matière gluante sécrétée par ses feuilles tel un papier tue-mouche.

Ce fut également l'occasion de découvrir des récits et légendes autour des pratiques d'autrefois, comme la pêche aux sangsues, la pêche aux grenouilles ou encore le piège à loup creusé sur la crête du mont Vesseyre. Activités aujourd'hui bien abandonnées !

« L'atelier le plus marquant pour les enfants était sans doute la marche sur le marais. Les dessins réalisés le lendemain le prouvent bien » indique Stéphanie CHANAL, professeur de la classe de CE1.



Découvertes et animation

samedi 29 juillet 2017

Une journée récréative et ludique pensée pour toute la famille, petits et grands en partenariat avec Maryse TORT (botaniste), le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, et les associations "Les Pieds à Terre" et ACCA de Siaugues (ateliers ludiques et découvertes sur le gibier)

Départ devant le point I à 10h30

Pique-nique tiré du sac

A partir de 18h00 à Siaugues : ESPARTINOU à 7€

Inscriptions pour les navettes mises à disposition gratuitement par la municipalité et/ou pour l'ESPARTINOU

au Point I ou par téléphone au 06.75.28.77.16

avant le 25 juillet 2017

Annexe 4 Lettre d'information



DES NOUVELLES DU MARAIS DE LIMAGNE

Les enfants font la classe au marais

Les 14 élèves de la classe de CE1 de l'école de Siaugues ont pu découvrir le marais de Limagne sous toutes ses facettes, encadrés par Jean-Noël Borget du CPIE du Velay. Plusieurs ateliers thématiques ont ponctué cette journée sur le terrain.

- **Un atelier géologie à la carrière de Lapeyre** a tout d'abord permis aux élèves de récolter les roches qui jonchaient le sol et de les trier selon leur texture, leur couleur ou encore leur brillance. Les enfants se sont ensuite rendus au **sommet du cratère** pour avoir une vue d'ensemble du cratère. Chacun a alors pu dire ce qu'il voyait dans le paysage. A la fin de ce second atelier, Jean-Noël Borget a commenté le paysage en reprenant et organisant les propres mots des élèves.
- La matinée s'est achevée par un pique-nique devant la maison du Lac. Après un repas bien mérité, les enfants ont pu pénétrer dans l'enceinte du marais. Ils ont ainsi découvert **les premiers coussinets de sphagnes** (cette mousse qui forme les tourbières) et le caractère très flottant de ces milieux humides développé sur la nappe d'eau, tel un radeau.
- Après l'atelier « trampoline », la classe a pu découvrir **la faune et les plantes emblématiques** de la tourbière comme la Drosera, plante carnivore qui capture les insectes grâce à une matière gluante sécrétée par ses feuilles tel un papier tue-mouche.

Ce fut également l'occasion de découvrir des récits et légendes autour des pratiques d'autrefois, comme la pêche aux sangsues, la pêche aux grenouilles ou encore le piège à loup creusé sur la crête du mont Vesseyre. Activités aujourd'hui bien abandonnées !

« **L'atelier le plus marquant pour les enfants était sans doute la marche sur le marais.**

Les dessins réalisés le lendemain le prouvent bien »

Stéphanie CHANAL, professeur de la classe de CE1.



Carte d'identité du site

- Surface concernée : 231 hectares
- Communes concernées : Saint-Jean-de-Nay et Siaugues-Sainte-Marie
- 1 espèce végétale d'intérêt communautaire : Perce-neige ou Galanthe des neiges
- 7 espèces patrimoniales : Renoncule Grande Douve, Orchis grenouille, Drosera à feuilles rondes, Lycopode inondé, Scheuchzerie des marais, Linaigrette grêle, Laiche des bourbiers
- 7 habitats naturels d'intérêt communautaire : tourbières, pelouses sèches, prairies de fauche, végétation des rochers, forêts alluviales, hêtraies

CONTACTS

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter :

Marion Parrot-Gibert
Conservatoire d'espaces naturels
d'Auvergne

Le Bourg - 43230 Chavaniac-Lafayette
Tél. : 04 71 74 62 21

Courriel : marion.parrot-gibert@cen-auvergne.fr

Réalisation : Conservatoire d'espaces
naturels d'Auvergne





 Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne



www.cen-auvergne.fr

RESTONS CONNECTÉS !



@CENAuvergne

LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'AUVERGNE : LES CHIFFRES-CLÉS

**1485 HECTARES POUR 200
SITES** préservés par le Conservatoire
d'espaces naturels d'Auvergne

28 SALARIÉS

épaulés par le conseil d'administration et le conseil
scientifique

110 AGRICULTEURS

engagés auprès du Conservatoire d'espaces
naturels d'Auvergne

246 ADHÉRENTS, DONT 26

communes ou communautés de communes

1800 PARTICIPANTS POUR 100

interventions : animations, chantiers bénévoles,
formations, etc.

100 BÉNÉVOLES RÉGULIERS

aidant l'équipe salariée sur des points particuliers

NOTRE MISSION DE PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

Les actions du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, association à but non lucratif, **couvrent l'ensemble des zones naturelles** des quatre départements : tourbières et forêts de montagne, rives de l'Allier et de la Loire, marais de plaine, coteaux secs à orchidées, vergers, paysages d'Auvergne, etc.

De très nombreux partenaires publics et privés font confiance au Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne. Ils rejoignent ainsi les centaines d'Auvergnats engagés auprès de l'association pour préserver le patrimoine naturel de notre région.



Siège : Moulin de la Croûte - Rue Léon Versepuy

63200 RIOM - Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr

Antenne Haute-Loire : Le Bourg - 43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE - Tél. 04 71 74 62 21

Antenne Cantal : 8 rue des écoles - 15170 NEUSSARGUES-EN-PINATELLE - Tél. 04 71 20 77 20

Dans le département de l'Allier, les actions du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne sont relayées par

